

Spéléo



REVUE TRIMESTRIELLE DES SPÉLÉOLOGUES DU GRAND SUD-OUEST



MIDI-PYRÉNÉES / LANGUEDOC-ROUSSILLON / AQUITAINE

N° 59

1^{er} TRIMESTRE 1992

N° ISSN : 0241 - 4104

Sommaire

- ▶ Billet de la rédaction
- ▶ Éditorial page 1
- ▶ Impressions Photographiques pages 2 à 4
- ▶ Histoire : Une vie de chien pages 5 à 7
- ▶ Environnement : Les carrières françaises page 5
- ▶ Technique :
Les premiers secours descente au descendeur
Canyons pages 6 et 7
- ▶ Écho des clubs : L'Aven Toura - La Baume Écrite pages 8 et 9
- ▶ Échos des clubs : Les cots pages 10 et 13
- ▶ Midi-Pyrénées pages 14 à 16
- ▶ Languedoc-Roussillon page 17
- ▶ Aquitaine pages 18 et 19
- ▶ Départements pages 19 à 21
- ▶ Salutations de l'ancienne équipe régionale page 22

Le Billet de la Rédaction

Le regroupement des anciens numéros de « SPÉLÉOC » est en cours.

Sont dès à présent disponibles chez Monsieur Michel SOULIER 5, rue Bourdelle 82300 CAUSSADE, les numéros ci-dessous :

- 1982 : n° 21
- 1983 : n° 24, n° 25, n° 26
- 1984 : n° 28, n° 30
- 1986 : n° 35, n° 38
- 1987 : n° 39, n° 42
- 1988 : n° 43, n° 44, n° 46
- 1989 : n° 47, n° 48, n° 49, n° 50.

TARIFS (envoi compris) :

- 1 numéro → 21 F 3 numéros → 57 F
- 2 numéros → 41 F 4 numéros → 73 F

Envoi dès réception du chèque
(ordre : C.S.R. Midi-Pyrénées)

Photo couverture
Saint-Gaudens : Les calbondes au vestiaire
Photographie : Robert Poudevigne

Édition Administration : C.S.R. Midi-Pyrénées, 3, rue Arago, 31500 Toulouse

Direction : Georges Jauzion

Rédaction : Hervé Poudevigne, St-Amancet, 81110 Dourgne, Tél. 63.74.14.17

Trésorier : Rémy Brouvard, 10, rue Chateaudun résidence Supervie 32000 Auch

Abonnements : Soulier Michel, 5, rue Bourdelle, 82300 Caussade

Attaché de direction Aquitaine : Yves Olivet, 7, rue de la Sendre, 17390 Latremblade Tél. 46.36.12.26

Attaché de direction Languedoc-Roussillon : Bes Christophe, 9, rue Descartes, 11000 Carcassonne, Tél. 68.47.13.15

Échanges : Alain Louman, Musée national de Spéléologie, Centre culturel, 31250 Revel

RUBRIQUES

Science : Denise SOULIER, 5, rue Bourdelle 82300 Caussade

Archéologie/histoire : Hervé Poudevigne

Technique : Alain Lafarguette, Laguilhonne Savignac, 12200 Villefranche de Rouergue

PRÉSIDENTS C.D.S.

CORRESPONDANTS DÉPARTEMENTAUX

09 ARIÈGE : Jarlam Philippe, 9, rue A. Daudet, 09300 Lavelanet

☎ 61.01.14.97 - 61.23.55.04

11 AUDE : Annick Vitry, 12, rue du Commerce 11130 Sigean ☎ 68.48.82.18

12 AVEYRON : Gruat Jean-Pierre, Johi Val 1, Av. Gambetta 12100 Millau ☎ 66.60.28.51

24 DORDOGNE : Patrick Rousseau, rue du Colonel Rossel, 24660 Coulounièux-Champier ☎ 53.08.16.48

30 GARD : Hubert Zassot, 16 bis, rue de la Gazelle 30000 Nîmes ☎ 66.26.30.48

31 HAUTE-GARONNE : Duchêne Maurice, La Caussette - Lacaugne 31390 Carbonne ☎ 61.87.19.75

32 GERS : Philippe Vieu

33 GIRONDE : Frei Lionel, Les Dabrages 82, av. Thouars 33400 Talence ☎ 56.37.10.08

34 HÉRAULT : Claude Viala, 64, rue du Square 34160 Teyran Tél. 67.70.23.37

40 LANDES : Gimenez Eusebio, 4 av. du Centenaire 40210 Solferino ☎ 58.07.24.57

46 LOT : Jean-Robert Broqua, Bories basses 46230 Bach ☎ 65.31.70.81

47 LOT/GARONNE : Relano Jérôme, Le Fanquas-La Burgade 46230 Lalbenque ☎ 53.67.45.82

48 LOZÈRE : Philippe Blanchet, au village 48400 St-Julien d'Arpaon ☎ 66.45.01.88

64 PYRÉNÉES-ATLANTIQUES : Lauga Michel, Issor, 64570 Aramis ☎ 59.34.46.77

65 HAUTES-PYRÉNÉES : Vieu Philippe, 2, rue Charles de Foucault 65000 Tarbes ☎ 62.37.14.57

66 PYRÉNÉES-ORIENTALES : Jean-Louis Perez, 4 traverse des Fabriques 66500 PRADES ☎ 68.96.51.58

81 TARN : Fouillade Jean-Marc, 11, rue Georges Courteline 81400 Carmaux ☎ 63.36.78.81

82 TARN/GARONNE : Sabaté Jacques, Le Bourg, 82800 Montreux ☎ 63.67.29.31

Fabrication et Réalisation : Poudevigne Hervé

Abonnement annuel : 65 F

Chèques ou CCP libeller à l'ordre de : Speleoc C.S.R. Midi-Pyrénées

Dépôt légal 2^e trimestre 1991

N° ISSN : 0241 4104

Commission Paritaire des Publications N° 65401

Imprimerie : MIP I, allée Marc St-Saens 31100 Toulouse - Tél. 61.44.11.12

La responsabilité des articles et des informations n'engage que leurs auteurs.

Chers Amis,

EDI T O RIAL

En cette période estivale où la fréquentation du milieu souterrain augmente de façon considérable, il est indispensable d'être vigilant, de le respecter et de le faire respecter. Un incident récent survenu dans l'Aveyron où une colonie très importante de chiroptère a été dérangée entraînant la mort de 20 nouveaux nés m'oblige à insister sur ce point essentiel de notre comportement de spéléologues responsables.

Ceci dit, je vous informe dès à présent qu'un exercice de secours souterrain d'envergure régionale se déroulera en Ariège les 14 et 15 novembre de cette année. La réunion des différents Spéléo-Secours de la région apparaît indispensable à une bonne entente et à une meilleure cohésion des équipes. L'accent sera mis entre autre sur la médicalisation puisque tous les médecins de la région seront invités, et que nous travaillons activement à l'élaboration d'un projet de plan de secours régional. De plus amples informations vous seront données au mois de septembre.

Enfin, le bureau de CSR Midi-Pyrénées a décidé d'abonner (pendant un certain temps) tous les clubs de la région à la revue « SPÉLÉOC » (les quelques clubs déjà inscrits seront rapidement remboursés), afin de faciliter et d'assurer la diffusion des informations. Cet effort sera, je l'espère récompensé, par une participation plus personnalisée de votre part et bien sûr par une augmentation du nombre des abonnements.

Je vous souhaite de très bonnes vacances...

Docteur Jean-David PILLOT
Président du Comité Régional de Spéléologie





M. René GACHET, directeur régional des affaires culturelles, représentant M. le Ministre de la Culture ; M. IDIART, vice-président du Conseil Général de Haute-Garonne ; M. Jean ABADIE, maire-adjoint de St-Gaudens ; M. Nelson PAILLOU, président du Comité Olympique et Sportif Français ; Docteur Jean-Louis HEIB, conseiller municipal de St-Gaudens ; Damien DELANGHE, président de la F.F.S.

Photographies :
Robert POUDEVIGNE

RÉSULTAT DES COURSES

1^{er} CHAMPIONNAT DE FRANCE DE SPÉLÉOLOGIE du 28 au 31 MAI 1992

Résultats finaux

ÉQUIPES	Temps falaises	Temps Spéleo	Temps cumulés	Classement
Samuel KELLER Cédric CLARY	12.41	1.04.10	2.07.35	1
Bernard TOURTE Bruno FROMENTO	14.48	1.13.28	2.27.28	2
Cyrille ARNAUD Raphael SAUZEAT	13.08	1.23.46	2.29.26	3
Nicolas RENOUX Olivier MAILLEFAUD	15.00	1.24.08	2.39.08	4
Stéphane BOYER Jean FLANDIN	19.29	1.31.57	3.09.22	5
Olivier CAUDRON Max DAMASÉ	17.18	1.53.56	3.20.26	6
Fabrice FILLOLS Olivier CARPENTIER	19.03	1.49.58	3.25.13	7
Daniel SIGUR Christophe CHANET	27.11	1.43.36	3.51.31	8
Raphael SANCHO HERRERA José JAVIER OLPIO MARTIN	26.50	2.40.51	4.55.01	9
Ricardo MILLAN MAYNARD Mario GIBERT LEÓN	23.10	3.21.47	5.17.37	10
Yvan COULOMB Christian ESTEVAN	31.53	3.08.18	5.47.53	11
Antonio RUIZ PRADANOS Jesus GIL GOTOR	28.14			12



Nelson PAILLOU en pleine action.

CONCOURS CASTERET JUNIOR

LES RÉSULTATS

- Catégorie - Maternelle -
et - Cours Préparatoire -
- 1 École de Ausson
- 2 École de Bordes de Rivière
- 3 École du Ciadoux
- Catégorie - Cours Élémentaire -
- 1 École de Bordes de Rivière
- Catégorie - Cours Moyen -
- 1 École de Luchon mixte 1
- 2 École de Bordes de Rivière
- 3 École de Ausson

Nombre de personnes, fréquentation :

- 97 exposants,
- commerciaux et collectivités
- 66 officiels et invités
- 537 visiteurs dont 88 scolaires
- 42 services publics (sapeurs-pompiers,
gendarmes, CRS Montagne)
- 881 congressistes FFS

1 623 personnes au minimum
car beaucoup n'ont pas rempli
les fiches à l'entrée



CONCOURS PHOTO

Le concours « Photo » se présentait sous une forme inhabituelle : raconter - sa « grotte » avec un groupe de photos, de 3 à 8. L'idée directrice comptait pour 2/3, la qualité technique pour 1/3 ; quant au « Prix du public », on était invité à voter pour un auteur.

C'est ainsi que deux concurrents sont arrivés largement en tête, D. BROQUET et Cécile DURAND. A deux voix près, c'est D. BROQUET qui l'a emporté.

Certains des auteurs ayant des photos semblables à leurs stands, l'anonymat était de ce fait impossible. Il fallait voter pour un auteur, ce qui évitait l'éparpillement inutile des voix, et permettait aux gens de se rencontrer, et de bavarder ensemble.

Le VERTIGE n'a été choisi que par M. DUCHENE et D. BROQUET. On attendait des perspectives vertigineuses, des associations hardies ; personne n'y a répondu vraiment.

Le PORTRAIT n'a eu que peu d'adeptes. M. DUCHENE a triomphé dans la série époustouflante de mimiques drôles, attendrissantes, et par la qualité du reportage.

Le RÊVE a tenté tous les concurrents. Un rêve étant perçu comme une aventure personnelle, la palette était large : des erreurs d'interprétation se sont glissées, et ont entraîné un « hors sujet » : « rêve de grotte » et « grotte de rêve » ne sont pas identiques. Dommage pour C. DURAND qui fait preuve par ailleurs de finesse dans la choix des teintes et d'une solide maîtrise technique. Les autres sont bien partis dans le sujet : c'est moi qui rêve.

Le départ de Franck RIVIERE était un remarquable lever de soleil, associé à un bébé, deux aubes... La troisième photo n'avait, hélas aucun rapport avec les deux autres. Dommage pour lui : il y a une grande sensibilité dans la photo de montagne. J'ai beaucoup aimé la série des valentinois dont la photo centrale était drôle. J'ai regretté le manque de qualité des photos, floues, peu lisibles ; il y avait de l'idée. Le temps a dû leur manquer pour faire le montage proprement. C'est dommage, à leur stand, il y avait de superbes clichés.

Le jury a reconnu le jeune talent de G. PAVIS qui a eu la patience de détailler le rêve en huit photos : une certaine confusion due à son âge a disparu dans la foule d'impressions.

M. DUCHENE avait une série de photos de montagne, des lumières éblouissantes, un auteur excellent, mais le sujet étourdissant n'était abordé que par un côté. La composition en trois volets de Michel et Rémi SOULIER a séduit quant à elle, tous les membres du jury : une association hardie entre le fond d'une pensée vireuse et le fond des gouffres que traverse un magnifique rayon bleu montant, la fumée des chaudes grappes bleues et la plaque commémorant cette intuition fulgurante. ANNO 1992. Un gag réussi, une très belle photo de grand bleu.

M. DUCHENE aura été le grand triomphateur, l'auteur le plus prolifique, qui aura traité les trois thèmes, avec une maestria digne d'éloges. Aussi a-t-il remporté le GRAND PRIX DU JURY à l'unanimité.

Un concours très intéressant donc pour les membres du jury.

Geneviève MAGNAN



UNE VIE DE CHIEN

Dans le livre que nous citons par ailleurs : « l'air et le monde aérien » de Arthur Mangin, Alfred et Fils de Tours, 1865, et que nous devons à Philippe Ferriols, figure l'exemple bien connu de cette grotte italienne.

Celle-ci ne doit sa célébrité, ni à son pittoresque, ni à ses dimensions, mais au traitement cruel dont était victime un pauvre animal. Nous n'avons pas encore lu de récit plus détaillé de l'expérience : c'est pourquoi nous le publions aujourd'hui.

Les grottes d'où s'exhale du gaz carbonique sont très connues sur le territoire de Naples et dans quelques parties de l'Italie. La plus connue est **La Grotte du Chien**, située au bord du Lac d'Agnano, près de Puzzuolo. Son nom lui vient de ce que, de temps immémorial, les habitants du voisinage exercent l'industrie d'offrir aux étrangers qui viennent visiter cette grotte le spectacle de l'asphyxie d'un chien : asphyxie incomplète ordinairement. Voici, au surplus, les renseignements très circonstanciés que donne sur cette curiosité naturelle un voyageur anglais, le docteur C. Jammes.

« La grotte du chien » est située près de Pouzzuolo, sur le penchant d'une petite montagne très fertile, en face et à peu de distance du lac d'Agnano. L'entrée en est fermée par une porte dont un gardien a la clef. La grotte a l'apparence et la forme d'un petit cabanon dont les parois et la voûte seraient grossièrement taillées dans le rocher. Sa largeur est d'environ un mètre, sa profondeur de trois mètres, sa hauteur d'un mètre et demi.

Il serait difficile de juger par son aspect si elle est l'œuvre de l'homme ou de la nature. L'air de la grotte est terreuse, humide, noire, brûlante. De petites bulles sourdent dans quelques points de sa surface, crèvent, et laissent échapper un fluide aëriiforme qui se réunit en un nuage blanchâtre au dessus du sol. Ce nuage est formé d'un gaz acide carbonique que colore un peu de vapeur d'eau. La couche de gaz a une hauteur de vingt à soixante centimètres. Elle représente donc un plan incliné,

dont la plus grande hauteur correspond à la partie la plus profonde de la grotte. L'air de la grotte étant à peu près au même niveau que l'ouverture extérieure, le gaz trouve une issue au dehors par le seuil de la porte, et coule comme un ruisseau le long du sentier de la montagne. On peut suivre le courant à une assez grande distance. Une bougie qu'on y plonge s'éteint à plus de deux mètres de la grotte.

« Voici l'expérience que le gardien montre au visiteur. Il y a chien dont il lie les pattes pour l'empêcher de fuir, et qu'il dépose ensuite au milieu de la grotte. L'animal manifeste une vive anxiété, se débat, et paraît bientôt expirant. Son maître alors l'emporte hors de la grotte, et l'expose au grand air, en le débarassant de ses liens. Peu à peu l'animal revient à la vie ; puis tout à coup, il se lève et se sauve précipitamment, comme s'il redoutait une seconde épreuve. Voilà plus de trois ans que le chien que j'ai vu fait le service, et qu'il est ainsi chaque jour asphyxié et désasphyxié plusieurs fois. Sa santé est excellente, il paraît se trouver à merveille de se régimer. Ce chien a un instinct bien remarquable ; du plus loin qu'il aperçoit un étranger, il devient triste, hargneux, aboie sourdement, et est disposé à mordre. Il faut que son maître le tienne en laisse pour le conduire à la grotte, et encore se fait-il traîner en baissant la queue. Quand, au contraire, l'expérience est finie et que l'étranger s'en retourne, il l'accompagne avec tous les témoignages de la joie la plus vive et la plus expressive.

« Un chien meurt au bout de trois minutes, un chat en quatre minutes, les lapins en soixante-quinze secondes » ; un homme y périt en moins de dix minutes, quand il est plongé dans la couche de gaz ».

On raconte que l'empereur Tibère fit jeter dans la Grotte du chien deux esclaves qui périrent aussitôt, et que Pierre de Tolède, vice-Roi de Naples, y fit enfermer deux condamnés qui eurent le même sort.

TOUR D'HORIZON DES CARRIÈRES FRANÇAISES

Comme vous l'avez sans doute constaté, là où il y a des trous, on rencontre souvent des carrières. Étrange ?... Non, simplement logique ! Car le calcaire est un matériau intéressant, de par ses bonnes caractéristiques et son coût attractif, pour l'industrie du Bâtiment et des Travaux Publics.

Mais ces carrières, comme on l'a vu récemment (grotte du Calel...), sont parfois une menace pour notre bon vieux sous-sol karstifié et plus globalement pour la nature. Les besoins grandissants en matériaux de construction et les intérêts économiques des exploitants ne sont pas forcément compatibles avec la fragilité de Dame Nature...

Mais plutôt que de relancer les polémiques, essayons de mieux connaître ce secteur d'activité qui, qu'on le veuille ou non, fait partie de notre paysage économique.

Et d'abord... Pourquoi des carrières ?

Elles répondent aux besoins variés de l'industrie, en particulier celle du Bâtiment et des Travaux Publics à laquelle elles fournissent une des matières premières primordiales. Les matériaux extraits dans ces sites ont des destinations diverses, telles que :

- les cimenteries, où le calcaire broyé mélangé à l'argile puis cuit et concassé fournit la plupart des catégories de ciment ; le gypse est utilisé pour l'obtention du plâtre
- les usines à béton ; là, les sables et graviers employés peuvent être calcaires mais aussi de nature géologique différente, toutes les roches dures pouvant faire l'affaire.
- les routes et voies ferrées ; les granulats (sables, graviers, cailloux, ballast...) permettent la constitution des structures de chaussées et de voie. A titre d'observation, la SNCF utilise le plus souvent des roches très dures telles que granites ou basaltes de meilleure dureté que le calcaire.
- le bâtiment, outre le ciment, le béton, ou le plâtre, utilise également des quantités importantes de pierres de taille et d'ardoise.
- enfin l'industrie métallurgique (moules de fonderie), celle du verre et l'agriculture (amendements) ont besoin de volume important de matériaux issus de carrières

Nature des matériaux extraits

Les roches sédimentaires, calcaires en tête, forment un des grands groupes de matériaux exploités. Les ressources sont abondantes partout en France ; hormis quelques régions (Bretagne, Massif Central, Vosges, Ardennes...) dépourvues de cette forme géologique, le reste du pays est riche d'une couverture sédimentaire exploitable.

Le deuxième groupe de matériaux est celui que la profession englobe sous le nom de roches éruptives. C'est le domaine des roches dures (par opposition au calcaire plutôt tendre) telles que le granite, le basalte ainsi que tous les nombreux intermédiaires (rhyolite, diorites, grano-diotite..., cendres volcaniques).

Viennent enfin les alluvions ; elles sont issues de l'érosion chimique et mécanique des roches en place. Transportés par le vent et les eaux, les matériaux arrachés s'accumulent dans les dépressions et les plaines. Du fait de leur origine détritique, leur nature géologique peut être aussi bien sédimentaire, qu'éruptive ou métamorphique, les alluvions se présentent sous forme d'un mélange de sables, graviers et galets et sont souvent « polluées » par de l'argile et de la matière organique.

Quelques chiffres sur la profession

SECTEUR

Secteur	Nbre d'entreprises	Effectif	Production/an Millions de T.	C.A. Millions de F.
Alluvions	1 466	10 178	220	7 905
Roches éruptives	561		89	3 375
Roches calcaires	386	8 207	87	2 568
Pierre de construction	896	10 044	-	3 628
Total	3 293	28 429		17 476

Comme on peut le constater, les carrières font travailler près de 30 000 personnes en France pour un chiffre d'affaire « modeste » (le seul groupe de BTP « Bouygues » a un C.A. trois fois supérieur).

Bien que la plupart des exportations appartiennent à des PME, la profession est dominée par quelques grands groupes tels que Lafarge, Garon et GSM.

Pour que ce qui est de l'évolution de la production, il faut s'attendre, dans les années à venir à une constante augmentation de la production (2 à 3 %/an) et à un boom de l'exploitation des calcaires, car les producteurs de granulats, d'alluvions sont confrontés à l'épuisement des gisements et à la difficulté d'ouvrir de nouvelles exploitations près des rivières.

Et l'environnement ?...

L'impact des carrières sur l'environnement est hélas très important. Les cicatrices que laissent souvent les exploitations abandonnées marquent irrémédiablement le paysage et il faut des décennies avant que la végétation arrive à camoufler les marques de l'homme.

De plus, au cours de l'exploitation, le bruit et la poussière dus aux explosions de mines, aux engins de terrassement - transport et aux installations de concassage - criblage sont pour le voisinage direct une nuisance considérable.

Les carrières d'alluvions (gravières, ballastières ou sablières) sont souvent situées soit directement dans le lit des fleuves, soit dans les terrasses alluviales. Les fonds des rivières exploitées sont sans cesse perturbés ce qui conduit à la modification des écoulements et de la qualité de l'eau nuisibles à la faune et la flore aquatiques.

Les terrasses alluviales sont très souvent le siège des nappes phréatiques. L'eau qui les constitue est très souvent l'objet de captages d'eau potable importants. Mais l'extraction de matériaux cause une pollution non négligeable des nappes par les argiles et la matière organique qui sont rejetées.

De plus, en créant des étendues d'eau importantes et profondes, l'écoulement souterrain des nappes peut être perturbé et l'eau polluée par des agents extérieurs (rejets accidentels, décharges, pluies acides...) n'étant plus protégée par la couche « tampon » d'alluvions.

Des efforts sont faits... et restent à faire

La loi de protection de la nature de juillet 76 impose pour tous les projets importants (grands travaux autoroutiers, voies ferrées, centrales nucléaires, rocades, routes, défrichements et carrières) une Étude d'Impact et d'Environnement (EIE). Elle a trois objectifs

- Aider le maître d'ouvrage public ou privé à concevoir un projet plus respectueux de l'environnement

- Aider l'administration technique chargée du contrôle du projet à décider en connaissance de cause

- Informer le public lorsque des projets sont susceptibles d'affecter l'environnement et faciliter sa participation à la prise de décision.

Cette loi paraît valable mais on ne peut être que déçu quand on apprend que les carrières de moins de 5 hectares et de moins de 150 000 T/an ne sont pas soumises à ce type d'études d'impact.

De plus les résultats des EIE n'ont pas toujours la portée qu'ils méritent et des projets déclarés sensibles voire nuisibles peuvent être adoptés.

Cependant des propositions faites actuellement par tout les intéressés devraient apporter des améliorations aux EIE dans les années à venir.

D'un autre côté, des efforts sont faits pour le réaménagement des carrières une fois les exploitations abandonnées. De plus en plus souvent les industriels sont tenus de restituer un site remblayé et « revégétalisé ». Les carrières en pleine santé sont aussi parfois aménagées en base de loisirs aquatique.

Enfin, les grands groupes carriers, sensibilisés aux problèmes d'environnement et soucieux de leur image de marque prennent quelques initiatives intéressantes. Ainsi GSM, un des tout premiers français dans ce secteur d'activité, un « délégué pour l'environnement » vient d'être nommé ; il est chargé des relations avec les élus et les associations de défense de la nature.

Bientôt la fin des dialogues de sourds entre carriers, élus et producteurs de la Nature ?... espérons-le !

Sources :

- *Moniteur des travaux publics et du bâtiment* - Nov. 91
- *Matériaux de construction et produits de carrières* - n° 653 et 654

Jean-Noël ROBERTIES - SSA Caussade

« LIBÉRATION » du 22.04.1992

CARRIÈRES : EFFORT

Finis les vilains trous partout. Les producteurs de granulats, qui exploitent quelques 4 000 carrières en France, viennent d'élaborer une charte en faveur de l'environnement. Objectif numéro un : le réaménagement paysager des sites en fin d'exploitation.

TECHNIQUE DE DÉGAGEMENT D'URGENCE D'UN BLESSÉ AU SOL PAR UN ÉQUIPIER

En cas de risque imminent de suraccident, un sauveteur seul peut très rapidement et sans gros effort, déplacer un blessé au sol vers une zone hors de danger en le soulevant à l'aide de son cuissard renflé au baudrier de poitrine de la victime, tout en lui maintenant la nuque.

INTRODUCTION :

Il faudra extraire et éloigner rapidement le blessé en cas de situation dangereuse ou aggravante, l'exposant à un risque de suraccident.

Cette manipulation est impérative avant même la pratique des gestes de survie.

LE RISQUE DE SURACCIDENT EST UN RISQUE VITAL :

En bas de puits, le risque de suraccident peut être traumatique (chute de pierre, éboulement imminent) hypothermique (blessé sous cascade) ou de noyade (chute dans une vasque).

PRINCIPE :

Bien que représentant la première étape du sauvetage, cette manœuvre n'est pas sans risque et ne constitue qu'un pis-aller destiné à mettre le blessé hors de danger en s'efforçant de ne pas aggraver son état initial.

On se retrouvera bien souvent seul pour effectuer ce geste le plus rapidement possible, si on est d'emblée à plusieurs, on préférera les techniques de pont bien connues des secouristes.

Faut de temps, vu l'urgence de dégager la victime, il faudra la considérer impérativement et systématiquement comme ayant une fracture de la colonne vertébrale. Par conséquent, maintenir rigide et droit le bloc tête-cou-tronc pendant le déplacement, pour préserver la moelle épinière.

TECHNIQUE :

– Anticiper ses gestes pour prévoir la trajectoire la moins accidentée et la moins exposée, et pour choisir un lieu de dépose du blessé, confortable et à l'abri de tout danger.

– Se rendre auprès du blessé le plus rapidement possible en assurant sa propre sécurité.

– Placer la victime sur le dos en maintenant la nuque dans l'axe du tronc, sans la fléchir.

– Solidariser les mains sur l'abdomen à l'aide d'un mousqueton pinçant les gants ou les manches de la combinaison.

– Accrocher court, à l'aide d'un mousqueton, le baudrier de poitrine de la victime sur son MAVC (Delta de cuissard).

Maintenir d'une main la nuque du blessé, tout en se relevant, un pied de part et d'autre de la victime. La seconde main sert à assurer l'équilibre. Le sauveteur avance ainsi, genoux fléchis, en tirant sous lui le blessé, tout en maintenant fermement la nuque dans l'axe du tronc, sans la fléchir ; les membres inférieurs traînent sur le sol.

– En l'absence de baudrier de poitrine de la victime, placer une sangle plate autour de son thorax ou à défaut sa pédale de bloqueur.

CONCLUSION :

J'enseigne cette technique dans les stages SSF et EFS depuis 1989, elle a obtenu la préférence sur les techniques de traction au sol par la tête ou les pieds plus dangereuse pour le rachis cervical, de placage du dos du blessé contre le torse du sauveteur debout beaucoup plus musclée et nécessitant d'avancer à reculons ou de pont seul s'accrochant au MAVC du blessé entraînant un bras de levier pénible.

FICHE REFLEXE DE PREMIERS SECOURS

FICHE N° 1 : PROTÉGER, SECOURIR, ALERTER

PROTEGER :

La protection de chacun passe par

- le respect des règles de sécurité
- une équipe minimum de trois spéléologues
- l'esprit d'équipe
- l'inter vigilance

La protection de l'accidenté implique

- de le mettre à l'abri de l'eau
- de l'isoler du sol (cordes, sacs...)
- de le réchauffer :
 - enlever les vêtements mouillés
 - faire une tente avec une couverture de survie
 - placer la flamme du casque dessous
 - placer la calebombe dans un vêtement et entre les jambes
- s'il est parfaitement conscient, lui donner à boire et à manger à volonté
- rester à côté de lui pour le reconforter.

SECOURIR

Vous devez obligatoirement examiner le blessé (voir les fiches à venir...)

- évaluer l'état de conscience
- évaluer la fonction respiratoire
- évaluer la fonction circulatoire (pouls)
- évaluer l'état lésionnel.

ALERTER

L'alerte doit être donnée sans délai par un troisième équipier qui, avant de téléphoner, aura préparé son message (gain de précisions donc de temps inestimables).

MESSAGE TYPE :

- n° de téléphone d'où vous appelez
- lieu de l'accident : nom de la cavité, nom de la commune
- heure de l'accident
- nombre de blessés
- position du blessé par rapport à l'entrée de la cavité
- type de l'accident : chute, éboulement, noyade.
- description du blessé :
- CONSCIENCE : parle-t-il ?
- RESPIRATION : respire-t-il ?
- CIRCULATION : quel est son pouls ?
- LÉSIONS : où a-t-il mal ?

Vous devez ensuite appeler

- ou le SAMU (n° tél gratuit : 15)
 - ou les POMPIERS (n° tél gratuit : 18)
 - et le CTD (voir au dos des cartes FFS)
- et donner lentement toutes les informations que vous avez recueillies. De cette façon, la rapidité et l'efficacité des secours seront maximales.

INITIATION A LA DESCENTE AU DESCENDEUR

La méthode pédagogique exposée ci-après a été testée par des moniteurs et instructeurs depuis 10 ans, et utilisée dans des stages moniteurs depuis cinq ans.

1. MATÉRIEL

1.1. Le descendeur :

On utilise exclusivement le descendeur simple à cliquet (Petzl), plus un mousqueton de renvoi en acier s'ouvrant sous charge si possible. Le descendeur autobloquant est à proscrire.

1.2. La corde :

Pour des adultes de poids moyen, utiliser de la corde de 10,5 mm de diamètre. Pour des adultes légers ou des enfants, il faut utiliser des cordes de diamètre plus petit (9 mm, voire 8 mm) pour que le fonctionnement normal du descendeur soit possible en position classique (corde en S), et ne pas perturber l'apprentissage par une utilisation en O (corde ne passant pas entre les 2 poulies).

2. MÉTHODE

(cas d'un élève droitier et présence de 2 cadres)

2.1. Descente directe :

a) Si on utilise le matériel cité ci-dessus, il n'y a pas de risque de chute si l'élève lâche la corde ; au pire, il descend un peu plus rapidement. On protège cet apprentissage en assurant du bas.

b) La première descente se fait sur une corde plein-vide, avec un accès facile (margelle surplombante), équipée d'une main-courante.

Une fois le descendeur en place, l'élève tient la corde en main droite et se délonge de la main gauche.

Consigne

Main basse = « Je descends »

Main haute = « Je m'arrête »

Il suffit à l'élève d'apprendre à maîtriser la glisse de la corde et ainsi régler sa vitesse de descente, il n'a pas à s'occuper de ses pieds.

c) On introduit ensuite le problème de l'équilibrage du corps avec les jambes lors des descentes contre paroi (les consignes restent les mêmes).

2.2. Passage d'un fractionnement :

(ou sommet de puits où l'on est longé, pendu sous l'amarrage)

a) L'élève se longe sur le mousqueton de l'amarrage, il se pend sur sa longe, défait son descendeur, le replace sur la corde du bas ainsi que le mousqueton de renvoi.

IL NE FAIT PAS DE CLÉ DE BLOCAGE

b) Pour se délonger, l'élève a dans sa main droite la corde du bas. Il saisit avec la même main le nœud de l'amarrage, et se délonge de l'autre main. Pour se hisser, utiliser le pied ou le genou sur une margelle, ou dans la boucle faite par la corde du haut (à condition qu'on ait laissé suffisamment de mou !)

L'élève est main haute = arrêté

L'élève abaisse la main = il descend

Avantages :

- Les consignes restent les mêmes
- L'élève ne lâche pas sa corde
- Il ne quitte pas des yeux son descendeur

Ces manœuvres ne se font que « à vue » du cadre en haut, qui vérifie que le descendeur est bien mis, et sont assurées du bas par un deuxième cadre.

3. INCONVÉNIENTS, DANGERS, IDÉES FAUSSES SUR LA CLÉ DE BLOCAGE

La clé de blocage n'élimine pas le risque de voir le débutant lâcher la corde, elle le reporte à un peu plus tard, lorsqu'il la défait. La seule protection contre ce risque est l'assurance depuis le bas.

La clé rajoute une difficulté supplémentaire, un obstacle de plus, qui est injustifié.

La clé est une manipulation difficile pour des doigts malhabiles et inexpérimentés.

On perturbe l'élève quand on se justifie en disant « Il faut faire une clé car on peut se tromper et tomber ». C'est une grave erreur pédagogique.

Nous avons plusieurs fois constaté en situation effective d'encadrement, qu'une chute de facteur 1 sur une clé déforme, voire détériore le descendeur. Nous avons effectué des essais lors du stage Moniteur de Pâques 1990. Bilan : 2 descendeurs tordus et 1 descendeur cassé au niveau de l'accrochage.

4. CONCLUSION

La clé est un moyen de s'arrêter sur corde en cours de descente, pas une méthode d'assurance.

La clé sur descendeur pour franchir un fractionnement est une fausse sécurité, une erreur pédagogique.

D. CAVAILLES – G. CAZES et S. FULCRAND

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MONTAGNE ESCALADE
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CANOË-KAYAK

SÉCURITÉ ET ENCADREMENT EN DESCENTE DE CANYON 22-01-92

RECOMMANDATIONS

1. SE PRÉPARER

- Se renseigner

- Sur le parcours : niveau de difficulté, technique, engagement, dénivelé, horaires y compris marche d'approche et retour.

- Sur les échappatoires, routes, accès supplémentaires (carte IGN 1/25 000).

- Sur les services de secours locaux, tél. médecin, pompiers, gendarmerie.

- S'informer précisément

- Sur le débit d'eau (dépendant de la situation géographique, altitude bassin versant, géomorphologie) et la situation climatique : téléphoner à la météo, température, précipitations.

- Sur la régulation artificielle des débits des cours d'eau : (lâchers d'eau, téléphoner à l'EDF, à l'Agence de Bassin)

- Prévenir :

Une tierce personne de l'itinéraire choisi et de l'heure probable de retour.

- Ne jamais partir ou progresser seul

Quel que soit le caractère du canyon, sans partir au moins à trois personnes.

2. S'ÉQUIPER

Emporter du matériel adapté au parcours et aux conditions météorologiques :

Individuel : Vêtement isothermique

Casque

Chaussures polyvalentes nage/marche

Cuisseards et longes(s)

Descendeur

Collectif : Corde (label UIAA) de longueur égale à 2 fois la plus grande verticale

Mousquetons à vis, sangles d'amarrage

Sac de montage flottant

et de sécurité : Trousse de secours avec couverture de survie, briquet, pompe à venin, comprimés énergétiques, bande élastique, crème anti-inflammatoire, matériel de remontée, sifflets, couteau...

3. PROGRESSER EN SÉCURITÉ

- Rester groupés

- Se nourrir et s'hydrater régulièrement pendant la descente, emporter des boissons et aliments énergétiques (important en cas d'attente forcée ou de refroidissement)

- Se méfier des amarrages vétustes ou douteux.

- Vérifier la longueur des cordes et leur état

- Ne jamais sauter dans une vasque sans en avoir vérifié la possibilité (profondeur et encombrement)

- Rester plus que vigilant dans les progressions de marche, glissades ou désescalades qui constituent un danger permanent.

- Utiliser des signaux clairs et convenus entre les membres du groupe.

4. RESPECTER LE MILIEU ET SES AUTRES USAGERS

- Des baigneurs, des pêcheurs, d'autres adeptes du canyoning partagent votre lieu de loisir, n'hésitez pas à contourner silencieusement une vasque et soyez patients avec ceux qui vous précèdent, conciliants avec ceux qui vous doublent.

- N'oubliez pas que votre passage occasionne des dégâts à l'eau, à la flore, à la faune ! N'en rajoutez pas avec vos déchets, vos besoins... même naturels

- Respectez les itinéraires d'accès et de retour, ne piétinez pas les plantations, n'abîmez pas les clôtures, refermez les barrières.

ENCADREMENT DE COLLECTIVITÉS

1. Nombre de personnes encadrées

10 personnes maximum pour UN ENCADRANT SPÉCIALISTE aidé par un auxiliaire (personne autonome ayant déjà une expérience de la pratique).

Ce nombre devra être diminué dans certaines conditions de pratique, selon les paramètres suivants :

- Débit de la rivière
- Nature et adhérence de la roche
- Températures eau/air
- Durée totale de la course (y compris approche et retour)
- Morphologie et encombrement des gorges
- Engagement et absence d'échappatoire
- Difficulté des passages rocheux à franchir
- Hauteur des plus grandes verticales
- Temps de « mise en charge » en cas de crue.

2. MATÉRIEL COLLECTIF ET DE SÉCURITÉ

- Matériel de remontée complet (poulies, bloqueurs)

- Matériel de rééquipement simple

- 1 corde flottante

- 1 filet de sauvetage

- 1 masque de plongée

(Ce matériel complète l'équipement décrit dans le chapitre « recommandations »)

LES COTS 5

Le gouffre a été découvert en mars 1988 par deux membres du Spéléo Club des Baronnies sur la zone de LES COTS (St-BEAT, IGN 1847 EST) lors d'une prospection sur le versant nord du mont Saqueton. Dans une petite clairière, très discret sous une plaque calcaire, il souffle légèrement mais le sondage est optimiste. Il porte le numéro cinq (LC 5), il est proche du LC 2, inventé lui aussi par le SC Baronnies, qui descend au-delà des 180 mètres. Ce dernier n'est d'ailleurs pas fini d'explorer.

Repris en juin, l'entrée du LC 5 nécessite une désobstruction facile. Le premier puits (P11) est rapidement équipé. Il donne sur une faille est-ouest, la suite à l'est est très étroite. Au milieu du puits une dalle énorme tient en équilibre, elle nous fait frissonner à chaque passage au dessous.

Le premier à forcer l'étranglement nous communique quelque espoir, mais déjà nous savons que pour continuer il faudra engager de longues séances de désobstruction.

Ce sera peut-être la rivière à moins cinq cent. Nous en rêvons, mais il ne serait pas aberrant qu'elle passe dans cette magnifique goulotte qui descend du col de l'Escots dans la vallée jusqu'aux exurgences du village de Sacque : la fontaine de Brioue. Et nous ne sommes pas loin de son axe théorique.

La séance suivante nous permet d'élargir le méandre sur trois mètres pour déboucher sur deux petits ressauts (R5, R5) et un puits... étroit (P 10). En remontant, la dalle instable de l'entrée fait les frais de l'énergie trop contenue : il n'en subsiste que quelques cailloux fort éparpillés.

Il faut attendre la mi-juillet 88 après une dizaine de sorties désobstruction, dont cinq nuits successives en semaine pour arriver au puits - Assomoir - Jolie verticale (P 24), il marque un changement de direction de 180° par rapport à l'amont.

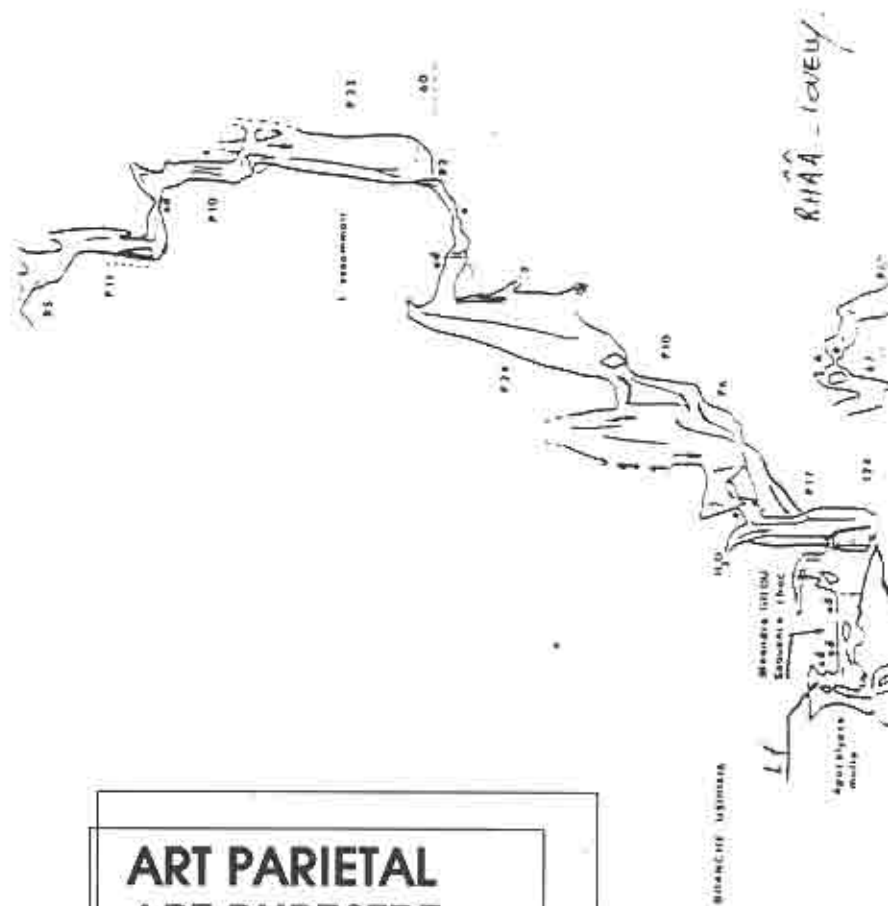
Nous nous retrouvons à moins 60 mètres devant un méandre très étroit. Le courant d'air est très fort dans ce passage. Mais il faut abandonner et déséquiper, récupérer le matériel pour les camps d'été sur d'autres zones.

Le gouffre est repris en janvier 1989. Il faut trois séances explosives pour agrandir le méandre (- 60 m).

Mi février, il débouche après un passage en baïonnette sur une vaste galerie décline plein nord (P24, P10, P10). Le dernier P10 est légèrement arrosé. Ses voûtes se perdent dans le noir. L'actif - s'enfonce dans un méandre impénétrable, mais fort heureusement la galerie continue horizontalement. Par un ressaut (R2) nous arrivons en sommet du puits du Réfectoire (P17), un peu plus actif, surtout en période de fortes pluies et fonte des neiges. N'oublions pas que l'entrée du gouffre est à 950 mètres.

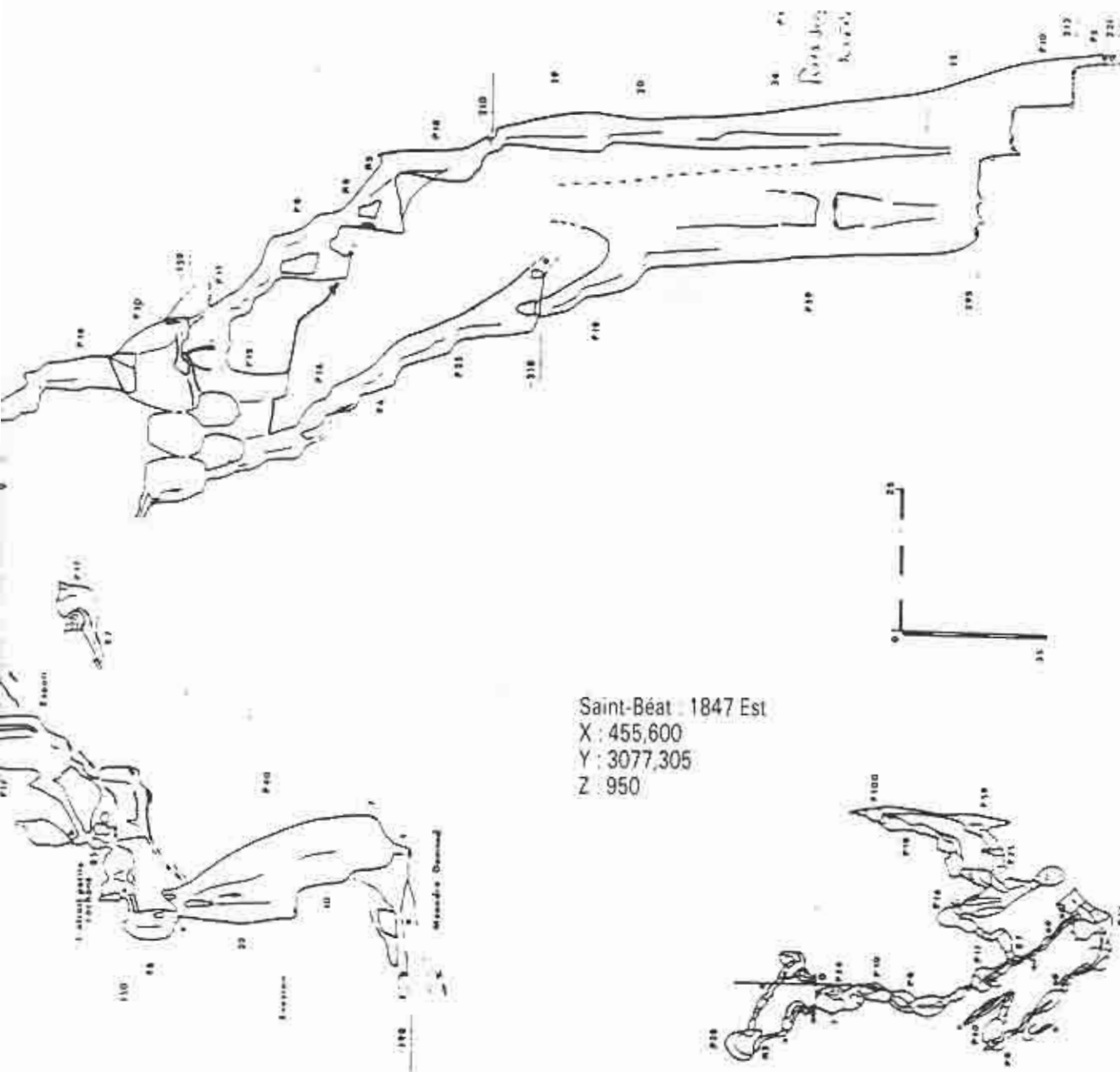
L'eau se perd ici aussi dans un méandre étroit (moins 124 m). Mais la morphologie des lieux nous incite à chercher une suite en plafond.

Elle y est !...



ART PARIÉTAL ART RUPESTRE

Une publication nouvelle vient de voir le jour, l'International Newsletter Of Rock Art, à l'initiative du Comité International d'Art Rupestre, de l'Union Internationale des Sciences Préhistoriques - Protohistoriques et de l'Association pour le Rayonnement de l'Art Pariétal Européen. Cette lettre, bilingue (français-anglais) contient des nouvelles du monde entier, de courtes contributions, notamment sur la méthodologie et l'interprétation, et des présentations de publications. Le prix de l'abonnement est de 90 F pour l'année 1993. Renseignements : Jean CLOTTE 11, rue du Fourcat F09000 FOIX



LES COTS 5 "LC 5"

SCB_{ARONNIES}

LES COTS 5

(Suite des pages 8 et 9)

LA BRANCHE RHAA LOVELY :

Une escalade de sept mètres, un passage bas et boueux (nous sommes au sommet de méandre rempli d'argile fine) amènent dans un conduit descendant plus du tout étroit. Pour la première fois, l'équipe s'arrête devant... rien... et manque de matériel. Vous connaissez : penchés dans le vide, les yeux cherchent le caillou au bout du faisceau électrique. La rage de descendre mais il faut remonter.

Le 5 mars 1989 tout le monde est là pour la première. Les puits s'enchaînent : P12, P15, P10. Le gouffre prend de plus en plus de volume. Ça file, sale journée pour les spits...

Moins 159 mètres, il faut choisir : deux branches se présentent. La plus évidente et large... c'est elle. On fonce : P11, P8, R5, R5, P16.

Moins 210, un nouveau puits. Il reste une corde de 25 mètres. Petit caillou pour sonder, hop... rien !... Le courant d'air est très sensible à cet endroit. Gros caillou, bing, bang... baou... uum : P80 au moins.

Pour la seconde fois arrêt par manque de matériel. Topofil et notes sont précieusement rangés. Nous partons en reculant.

Une semaine plus tard, la même équipe arrive en bas du puits. Il fait 100 mètres (puits Jacques Joffré), mais il n'y a pas de rivière. Nous sommes dans une faille sensiblement nord-sud, malheureusement elle se referme sous nos bottes à moins 320, et aucun espoir vers le nord ou vers le sud dans l'axe de la faille.

26 mars 1989, trois membres du club explorent à partir de moins 159 la seconde

branche. De taille plus modeste au départ, une série de petits puits et ressauts (P15, P16, P25) donnent une abîme de 77 mètres (P18, P59). Nous constatons que nous sommes dans la même faille (celle du P100) et les deux branches se rejoignent vers moins 295 mètres.

Dans cette partie : Rhâa Lovely, il existe à notre avis peu d'espoir de continuer.

BRANCHE USHUAIA

Septembre 1989, après avoir réfléchi : pas d'écoulement dans la branche Rhâa Lovely, (cette dernière est sèche), nous décidons de suivre l'eau dans le méandre au fond du P17 du « Réfectoire » (- 124 m).

C'est vraiment très très étroit. La progression sur une quinzaine de mètres est très dure. Au « bout », il faudra utiliser autre chose qu'une massette et une pointerolle. A cet endroit, le « plafond » s'élève et après une étroiture verticale de deux mètres un élargissement semble se profiler. Mais vu le passage, à cette date nous ne sommes pas encore assez mûrs pour nous y aventurer.

Après sept séances explosives le « Méandre GILOU » s'élargit en quelques endroits. Certains disent que c'est plutôt psychologique. Mais le fond ne bouge pas d'un poil. Le matériel et les équipiers souffrent encore et ça n'avance toujours pas. C'est alors que l'escalade dans la chatière est tentée. Janvier 90, au second essai, ça passe (pas plus que la limande de service), et derrière c'est mieux.

Deux séances de désobstruction plus tard (fin 02/90), l'escalade s'humanise, elle amène dans une petite salle suivie d'un

ressaut boueux et d'un puits de 17 mètres (l'espoir) de bonnes dimensions qui marque un changement de direction vers le sud.

Le « Méandre GILOU » débouche en plafond et amène l'eau collectée dans l'amont. Elle file par un autre méandre étroit et impénétrable à la base d'« espoir ». C'est la même morphologie que la partie supérieure du gouffre. Ce passage est shunté par un boyau calcaté qui rejoint plus bas le « ruisseau ». Ce dernier se perd à nouveau en plancher par une fissure de quelques centimètres de large.

Juste au dessus, le méandre lui aussi élargi donne accès à deux petites salles (« L'étroit petits cochons ») d'où partent deux branches. Une remontante vite impénétrable (vers le nord), l'autre étroite (vers le sud) suivie d'un P8 et d'une autre chatière qu'il faudra miner pour continuer. Néanmoins lors de cette sortie, il nous est permis de voir un puits de grandes dimensions d'une vingtaine de mètres de profondeur.

La dernière sortie, le puits (P40) est équipé, mais à moins 198 le scénario recommence : les murs se resserrent et à nouveau du méandre très très étroit. Vous pouvez nous croire, nous commençons à en avoir l'habitude.

Cette fois le découragement est à son comble. C'est vraiment trop dur.

D'autres gouffres sont plus accueillants !...

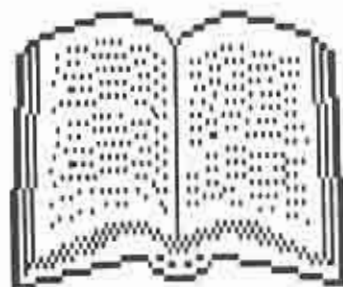
Peut-être sommes nous à deux pas de la rivière, mais quels pas !... Il nous a fallu trois mois pour 80 mètres, ce sera pour une autre fois.

* C'est en fait la haut du même méandre que celui de l'escalade qui mène à la branche Rhâa Lovely.

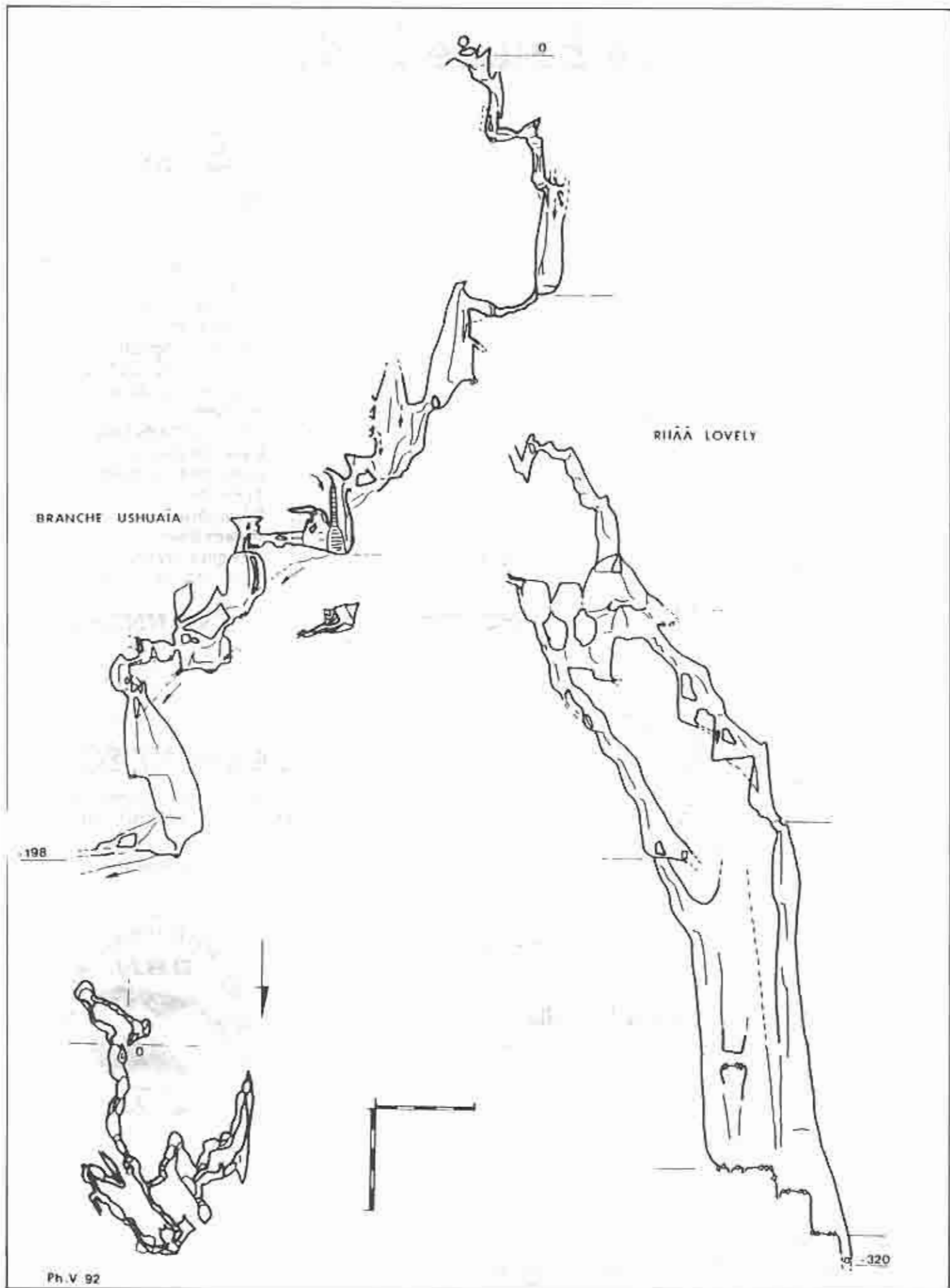
ABONNEZ-VOUS A



SpéléOc



65 francs à l'ordre du C.S.R. Spéléoc
Michel SOULIER - 5, rue Bourdelle 82300 CAUSSADE

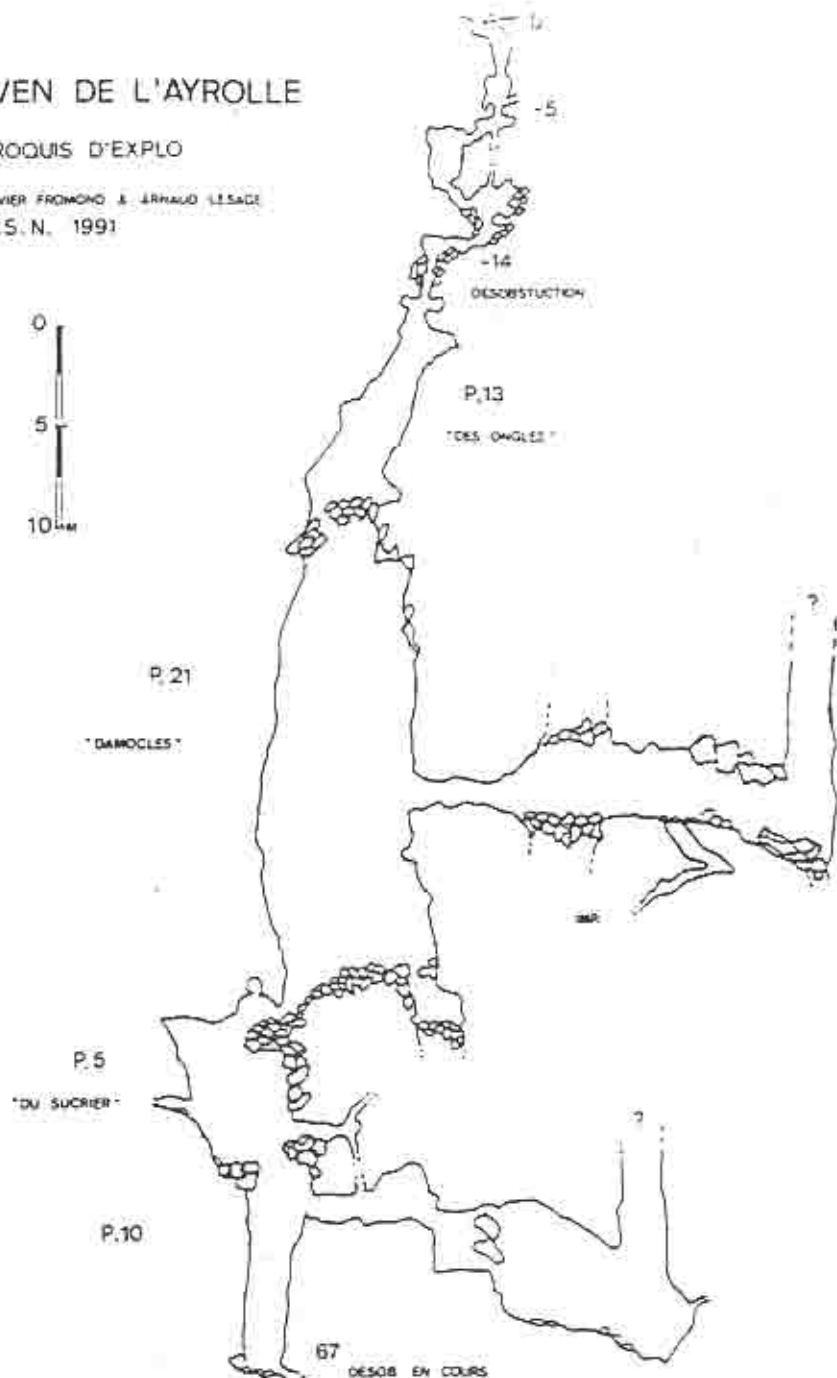


La Baume Écrite

AVEN DE L'AYROLLE

CROQUIS D'EXPLO

OLIVIER FROMOND & ARNAUD LESAGE
G.S.N. 1991



L'Aven de l'Ayrolle ou Aven de Saint-Sauveur du Larzac

Commune de Nant - Aveyron - Causse du Larzac. Carte I.G.N. Nant 1-2 : 675.340 - 197.650 - 685 m.
Géologie : bathonien.

Comme promis dans le précédent bulletin, nous vous donnons plus de détails sur les récentes explorations dans cet aven. Nous ne reviendrons pas sur l'accès et la description de la partie ancienne du réseau amplement décrits dans la « Baume écrite n°3 ». Ce trou cher aux membres du GSN habitant Saint-Sauveur n'a sans doute pas dévoilé tous ses secrets. Plutôt que de faire la description détaillée, nous ne livrons pour le moment qu'un schéma d'exploration qui reflète bien l'état naturel de nos recherches à la fin 91.

Bibliographie sommaire

SPELEO-CLUB des CAUSSES - Bulletin n° 2 - 1979 - page 31.
SPELEO-CLUB de la LAVANCHE - Bulletin - 1979.
GRATTE Lucien : Survivance de l'art pariétal - 1985.
GROUPE SPELEOLOGIQUE NANTAIS - La « Baume Écrite » - n° 3 - pages 26-27

Sommaire

- Éditorial 3
- Travaux sur le Causse Bégon 5
- L'aven du Sommet de la Suque 9
- Les grottes de Revens n° 5 et n° 6 11
- L'aven de l'Agneau 13
- L'aven de la Goule Sèche 17
- L'aven et la grotte du Rocher des Avens 19
- L'aven-grotte du Loup 21
- L'aven du Sanglier 23
- Le Ruisseau souterrain du Roc de la Baume 25
- Découverte dans l'Igüe de Pech Blanc 27
- Quelques cavités inédites 29
- « Les cabanes illustrées » 34

EN ANNEXE :

« L'Inventaire Spéléologique de la Commune de Nant »
(1^{ère} partie).

LA BAUME ÉCRITE

COMMANDE à Jean DENIS
LOUYRIAC - 30750 CAMPRIEU

35 F + 10 F

(frais de port et emballage)



PLONGÉE A L'AVEN TOURA

(Tarn-et-Garonne)

La rivière de l'Aven Toura se développe sous le plateau qui domine les gorges de l'Aveyron. L'aval de la rivière est connu depuis plusieurs années. L'amont est inconnu : un siphon interdit la suite de l'exploration.

En octobre, 1990 le plongeur-spéléo Jean-Marc Apers visite la rivière avec une équipe de la SSAC. Il est volontaire pour tenter de plonger ce siphon.

L'année suivante, la plongée est prévue pour le 14 décembre. Donc, le dimanche 8, trois spéléos équipent les 4 puits et les 2 planches inclinées avec des palans et des tyroliennes qui faciliteront la remontée du matériel.

Enfin, le samedi 14 décembre, une équipe de sept spéléos descend chargée d'une douzaine de kits. Bien que très longue, la descente des puits ne pose pas de problème. Arrivés en bas, nous ressentons une certaine difficulté à trouver une respiration normale. Plus loin, avant la rivière, dans l'étranglement argileuse nous devons faire des efforts surhumains car quelques membres de l'équipe ont deux ou même trois kits chacun. Nous avons fait des mesures du CO2. Il en résulte que nous vivions dans une atmosphère 150 fois plus chargée en ce gaz qu'en surface.

Nous voici maintenant en vue du siphon. Pendant que nous nous restaurons, Jean-Marc prépare son matériel. Tout se passe très bien jusqu'au moment où il essaie de respirer dans ses détendeurs. L'un fuit et l'autre ne détend pas. Il est décidé sur le champ que la plongée est reportée au samedi suivant. Cette première tentative dure environ une dizaine d'heures.

Le 21 décembre, dans l'après-midi, la première équipe descend peu chargée car une grosse partie du matériel était restée au fond. A proximité du siphon l'air est très fortement chargé en CO2 ; il y en aurait plus de 6%. (Lors de la première tentative il y en avait 4,5%). Jean-Marc s'équipe et s'engage dans le siphon. Il faut noter qu'il a sur lui une « pompe » pour vérifier la teneur en CO2 s'il parvenait à passer le siphon.

Ce siphon descend en pente douce avec des dimensions correctes. Par manque de visibilité, Jean-Marc décide de s'arrêter. Il a parcouru environ 25 M de long pour une profondeur de 5 M. D'après ce qu'il a pu apercevoir, le siphon prend de belles proportions et continue à descendre.

Après la plongée, la première équipe ramène, tant bien que mal tous les kits à la base du puits étroit. A cet endroit là quatre autres spéléos l'attendent pour aider à remonter les charges et pour déséquiper. Cette tentative n'est guère plus longue que la première.

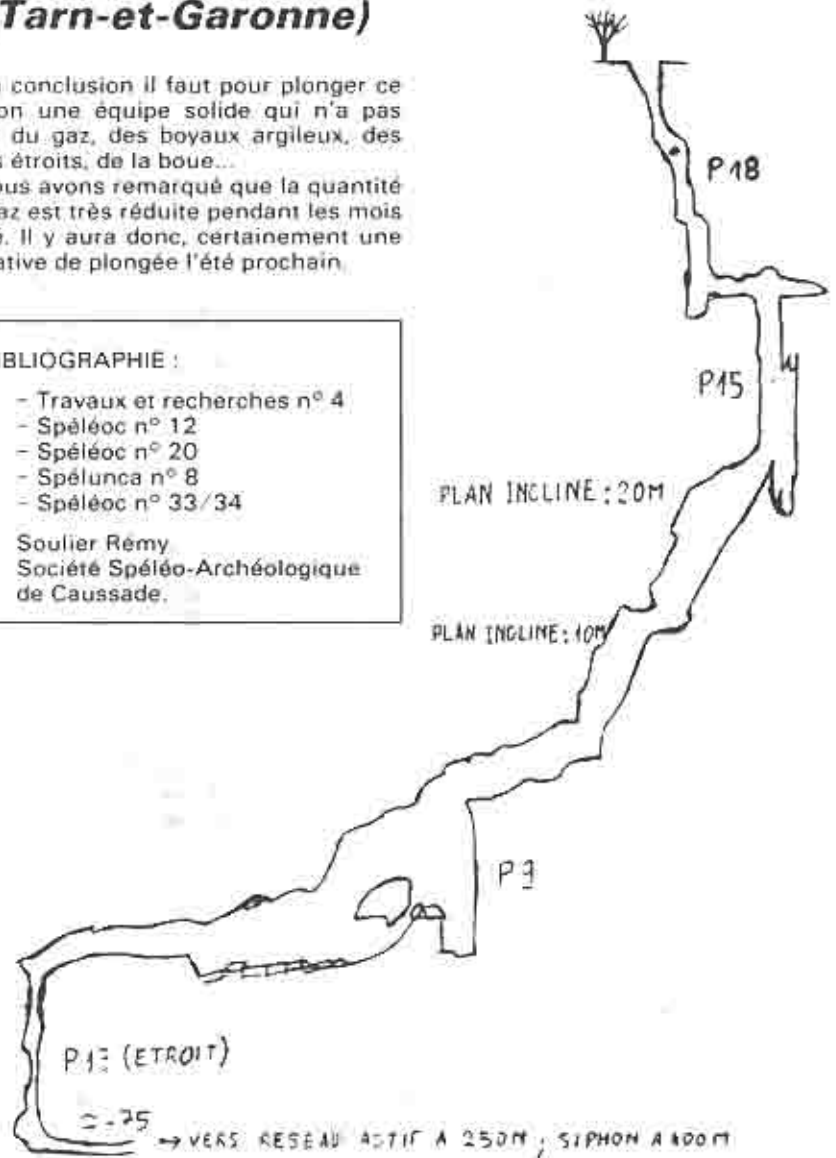
En conclusion il faut pour plonger ce siphon une équipe solide qui n'a pas peur du gaz, des boyaux argileux, des puits étroits, de la boue...

Nous avons remarqué que la quantité de gaz est très réduite pendant les mois d'été. Il y aura donc, certainement une tentative de plongée l'été prochain.

BIBLIOGRAPHIE :

- Travaux et recherches n° 4
- Spéléoc n° 12
- Spéléoc n° 20
- Spélunca n° 8
- Spéléoc n° 33/34

Soulier Rémy
Société Spéleo-Archéologique
de Caussade.



CROQUIS DES PUIITS DE L'AVEN TOURA



LA DÉCENTRALISATION EN MIDI-PYRÉNÉES

Dans cet article, je n'aborderai la décentralisation que sous son aspect le plus matériel c'est-à-dire celui lié au fonctionnement administratif de l'envoi et de la collecte des cotisations.

Dans le premier organigramme, les flèches en traits simples permettent de suivre la constitution des dossiers d'inscription et plus particulièrement de comprendre comment sont fixés les tarifs, tant au niveau national que régional et départemental.

Les flèches en traits doubles suivent la remontée des cotisations et font apparaître les pourcentages de la part fixe nationale restant au niveau départemental et régional.

Ainsi, globalement pour l'année 1991, la part fixe nationale qui était de :
185 F pour un Club
124 F pour un membre (+ 18 ans)
- 62 F pour un membre (- 18 ans)
a été globalement répartie de la manière suivante :

60 % FFS soit	77 194 F
24 % Région soit	30 877 F
16 % Départements soit	20 585 F

Le deuxième organigramme permet d'appréhender en détail le fonctionnement propre à la structure régionale en ce qui concerne le traitement des cotisations lors de la « remontée » depuis les départements.

Bien que d'apparence complexe, cette structure, qui fonctionne en s'améliorant d'année en année, donne satisfaction et ne présente pas un caractère aussi rébarbatif dans son application journalière qu'à la lecture sur le papier.

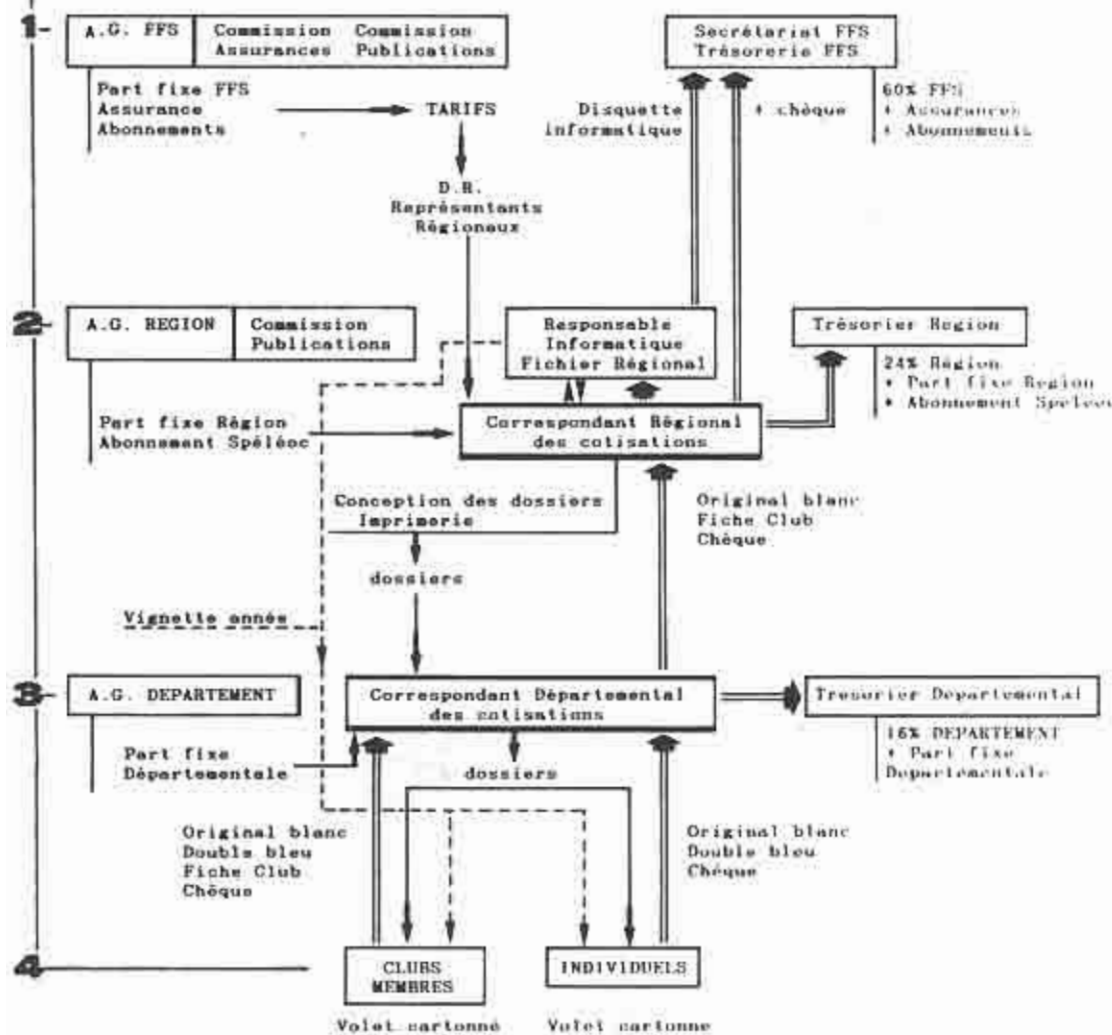
On ne peut toutefois passer sous silence deux incidents survenus cette année à savoir, l'envoi souvent en « pointillés » des étiquettes-vignettes 91 et la mauvaise transmission d'une disquette vers le siège Parisien entraînant la non réception de Spé-lunca et Karstologia par un certain nombre d'abonnés. Concernant ce dernier point, la Région fait son maximum afin que chacun reçoive son dû, même avec quelques mois de retard.

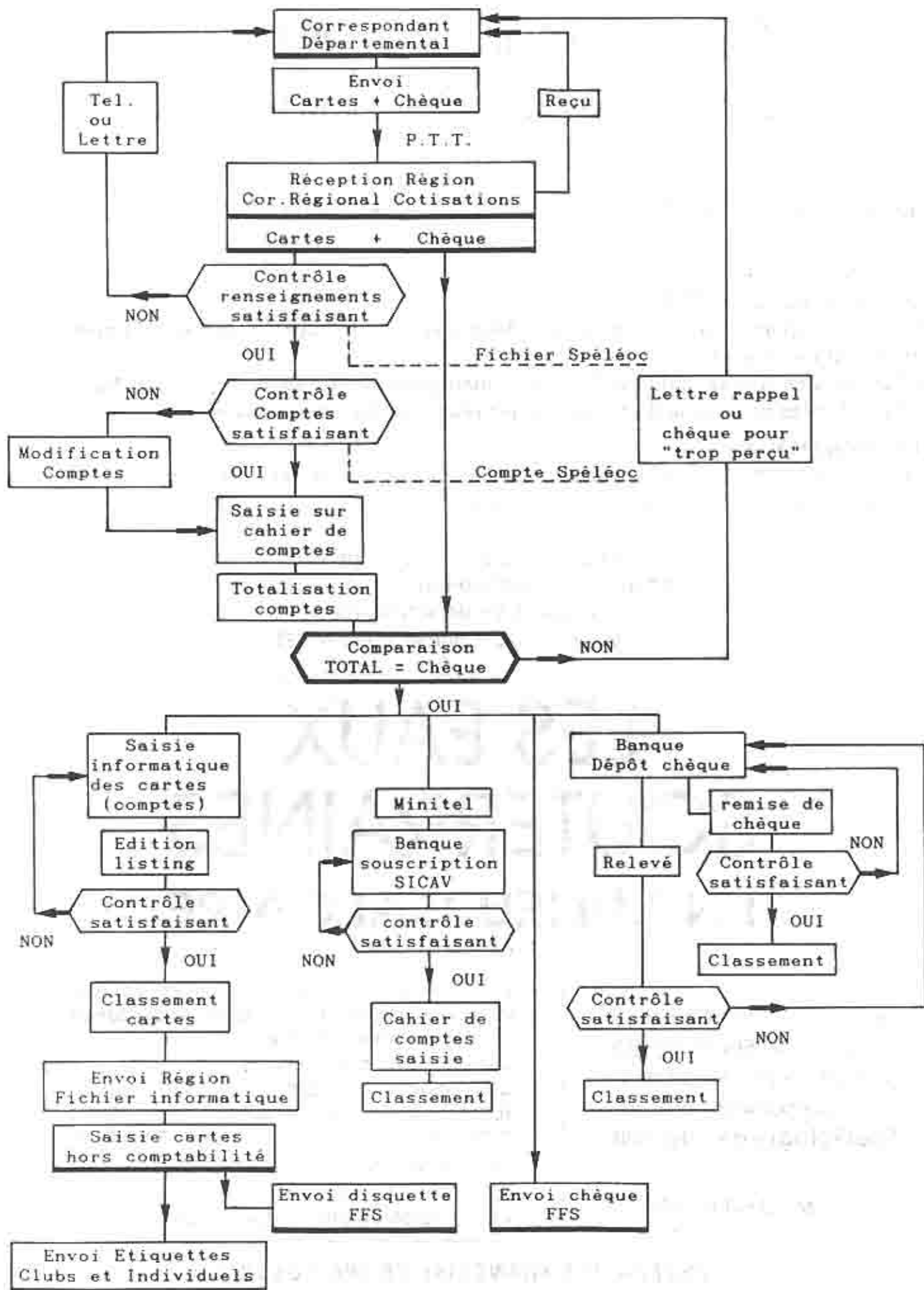
REGION DECENTRALISEE MIDI PYRENEES

CONSTITUTION ET CHEMINEMENT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION

« F »

NIVEAUX





FONTAINE DE NIMES

EXPLORATION SPÉLÉOLOGIQUE NEMAUSA XII

AOUT 1991

Supplément au bulletin « Nemausa » de l'Association Spéléologique Nimoise.

Publié par l'Association Spéléologique Nimoise - Groupe Spéléologique - « La Ratapénada » et le Spéleo-club Lasalien de Nîmes.

DONNÉES HISTORIQUES

Les travaux spéléologiques modernes : Nemausa II à Nemausa X cartes schématiques du bassin d'alimentation.

La Fontaine de Nîmes : Source Karstique, plan général du réseau. Expédition Nemausa XII Août 1991 : les raisons, le déroulement, les résultats, les perspectives.

REMERCIEMENTS

24 photographies couleur et noir et blanc dans l'ordre logique du cheminement souterrain. Ainsi mètre par mètre, le lecteur pourra découvrir les aspects les plus secrets de la source.

Plaquette disponible au prix de 95 F
Commande à : Association Spéléologique Nimoise
Museum d'Histoire Naturelle
13 bis, Bd. Amiral Courbet 30 000 NIMES

LES EAUX SOUTERRAINES EN MILIEU CALCAIRE

**Actes du XIX^{ème} Congrès
National de Spéléologie
organisé par le Comité
Départemental de
Spéléologie de l'Hérault**

Montpellier 1991

Enfin des actes qui sortent rapidement, sans tapage. Un travail sérieux et de haute tenue. 187 pages, textes et schémas. Disponible au prix de 140 F.
Commandes à : Comité Départemental de Spéléologie de l'Hérault 85, rue d'Assac 34000 MONTPELLIER Tél. 67 52 46 06.
La cassette vidéo des actes du XIX^{ème} Congrès de la FFS de Montpellier : 19 communications, 4 h de durée au prix coûtant de 285 F.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE

TOUSSAINT 91 AU CHIPI JOSETTEKO

Notre expédition d'août nous avait laissé un espoir insensé... En effet, à la fin du camp d'été, Marc Bellanger (Belloche) et Catherine Tricoche (La Grande Prêtresse) avaient mis les bottes dans un étroit conduit vertical vers - 320 : le puits Belloche. Ils n'avaient pas touché le fond mais ils avaient entendu couler de l'eau...

Pendant deux mois nous avons imaginé mille choses et, n'y tenant plus nous avons organisé une expérience de deux semaines à la Toussaint. Et pour allier confort et efficacité nous louons un chalet à la station de ski.

Dès le deuxième jour le doute été levé. L'eau que Belloche avait entendu couler n'est que le petit ruisseau que nous avons déjà suivi jusqu'à la salle effondrée de - 340. Et ça ne mène nulle part. Déception...

Heureusement, un passage découvert un peu plus haut dans le puits de la Grande Prêtresse allait nous livrer une autre suite. Un courant d'air très net nous guida d'abord dans une petite salle, la salle du Coleman. Là, il fallut élargir un boyau d'où sortait le vent. A la fin de la première semaine d'expérience le passage était dégagé. Après quelques autres

obstacles moins sévères, il menait à une belle galerie chaotique. « Benaïsou » eut ainsi le loisir de commencer une explo en solitaire. Il découvre la partie amont d'un ruisseau souterrain. Cet épisode euphorique lui valut de commencer un bicouac au cayolar de Ligolette : le retour de nuit et le mauvais temps effaçait les balises vitales pour retrouver la route et le camion.

La partie aval du réseau fut découverte le lendemain. C'est une galerie pentue dans laquelle cascade une petite rivière. Elle n'a été reconnue que sur quelques dizaines de mètres jusqu'à un passage chaotique. Ça continue au-delà. Cote - 350 environ. Une seule chose est sûre, ce n'est pas encore la rivière Z...

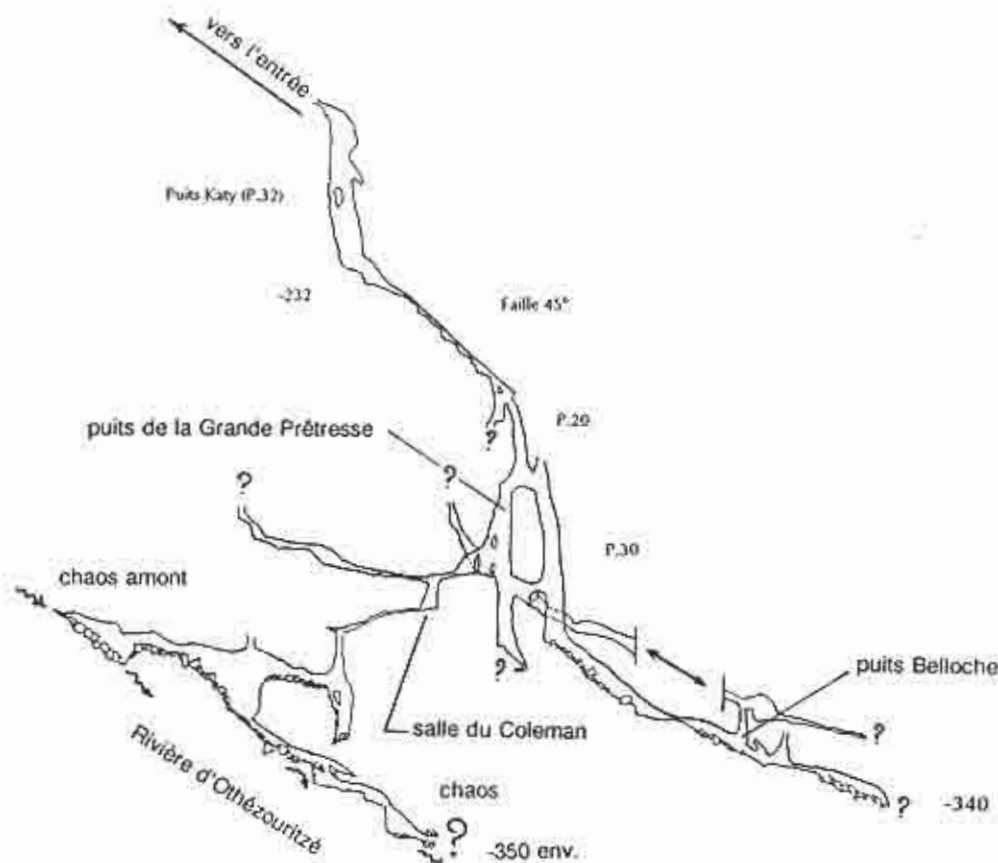
La suite aurait dû être pour le jour suivant. Mais ce jour là, il tombe 40 cm de neige. Le col de la Pierre est fermé et la route d'Espagne bloquée. Malgré notre insistance, la DDE ne juge pas bon de dégager la route...

Deux jours plus tard, nous devons nous résigner à rejoindre le Chipi à pied pour déséquiper : 3 heures de marche dans la neige à l'aller, autant au retour et 500 mètres de corde à se coltiner. Une journée bien remplie.

Cet incident nous fait perdre une semaine d'explo. Sans ça, qui sait où nous serions arrivés dans cette petite rivière que nous appelons déjà Othézouritzé du nom du ravin où s'ouvre le Chipi...

Michel TRILOCHE-CLAC

CHIPI JOSETTEKO LEZE HANDIA EXPLORATIONS TOUSSAINT 1991



Croquis d'exploration pour la partie explorée à la Toussaint 91.

Synthèse : Michel TRICOCHÉ



Michel SOULIER, Jean LAFAURIE, Pierre BROSSARD, Bernard TOURTE, Hervé POUDEVIGNE.

